



DEUXIÈME (2^E) RENCONTRE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2014-2015

Les 12 et 13 décembre 2014
CCNB Dieppe, salle 1201

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

CÉD NORD-OUEST	CÉD NORD-EST	CÉD SUD
Étaient présents :		
Francine Cyr	Line Collin Richard Gallant Mario Pelletier	Roger Martin Gérard Mcken Willy Wilondja
Étaient absents:		
Richard Landry Anne-Marie Paradis		
Étaient invités : Chantal Ouellette, responsable administrative des CÉD et secrétaire Myriam Russelle, directrice adjointe de la FJFNB		

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2014-2015/11
Attendu que les points suivants soient ajoutés à l'ordre du jour :
11.9. Demande d'appui de l'AFPNB
15. Dates des prochaines réunions du conseil d'administration
Il est dûment proposé et appuyé que
l'on adopte l'ordre du jour tel que modifié.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux

3.1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12-13 septembre 2014

Résolution 2014-2015/12
Il est dûment proposé et appuyé
Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 12-13 septembre 2014.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



3.2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2014

Résolution 2014-2015/13

Il est dûment proposé et appuyé

Que l'on adopte le procès-verbal de la réunion du 9 novembre 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Affaires découlant des procès-verbaux

4.1. Affaires découlant des procès-verbaux

Ajouter aux suivis que le comité bipartite poursuit ce dossier et lorsqu'il y aura un dossier de monter sur la rémunération

4.1.1. Élection de la présidence

Il est suggéré : que le comité sur les politiques se penche sur cette question et qu'il en fasse un déblayage; de regarder la façon de faire d'autres associations, et d'aborder les CÉD pour savoir ce qu'ils souhaitent voir comme règlement à ce sujet.

Résolution 2014-2015/14

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le processus d'élection de la présidence, tel que demandé à l'assemblée générale annuelle, sera envoyé au comité sur les politiques afin qu'il analyse ce dossier.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5. Rapports financiers

5.1. Budget de la FCÉNB au 4 décembre 2014

La trésorière présente l'état du budget de la FCÉNB en date du 4 décembre 2014. Les modifications demandées à la présentation des états financiers lors de l'assemblée générale annuelle ont été faites.

Certains conseillers et conseillères d'éducation n'ont pas soumis les pièces justificatives demandées pour les pénalités qu'ils ont dû payer pour les T4 émis en 2012. Ils ont jusqu'à la fin de l'exercice financier 2014-2015 pour le faire.

Résolution 2014-2015/15

Il est dûment proposé et appuyé

De déposer le rapport financier de la FCÉNB au 4 décembre 2014.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

5.2. Budget provincial au 1^{er} décembre 2014

La responsable administrative des conseils d'éducation de district présente les dépenses passées au budget qu'elle gère.

6. Rapport sur les priorités de la FCÉNB

6.1. GACEF

6.1.1. GACEF

Lors de la dernière réunion du GACEF il a été clarifié auprès du ministre que la communauté veut que le plan de 10 ans en éducation, la priorité du nouveau gouvernement, ce soit la PALC pour le secteur francophone.

Maintenant que la PALC est déposée, le mandat du GACEF sera de faire les suivis de sa mise en œuvre puisque celle-ci englobe toutes les demandes de la communauté. Plusieurs des responsabilités de sa mise en œuvre sont données au MÉDPE, et celui-ci présentera un plan d'opérationnalisation de la PALC et du GACEF à la prochaine réunion.

6.1.2. PALC

La discussion démontre que la Fédération devrait être le leader de certains des éléments de la PALC. Les membres du CA souhaitent se l'approprier afin de bien saisir l'implication et la responsabilité de la FCÉNB dans le succès de sa mise en œuvre.

La FCÉNB souhaite qu'il y ait un membre au sein du CA qui soit le champion de la PALC afin de pouvoir mieux cibler les actions qu'elle entreprend et ainsi mieux contribuer à sa mise en œuvre.

6.1.3. Rapport portant sur les recommandations 1 et 2 du rapport du panel d'experts sur le financement de l'école francophone de Pierre-Marcel Desjardins

Lors de la réunion du GACEF, la communauté a discuté avec le ministre de l'importance des fonds de rattrapage identifiés dans le rapport de Pierre-Marcel Desjardins pour l'école francophone. Le message qui lui est donné est que la communauté est prête à donner jusqu'à 3 ans pour que 10 millions identifiés soient additionnés de façon récurrente au budget d'opérations normales des DSF.

Des membres demandent à recevoir le rapport qui sera déposé auprès du GACEF sur l'utilisation qui a été faite du 1,5 million qui a été attribué jusqu'à présent. Il est indiqué que les DSF doivent présenter également les indicateurs d'impact de cet ajout de fonds. Le CODACNB a reçu 100 000\$ de ce 1,5 million et les DSF ont reçu le reste.

6.2. Petite enfance

Résolution 2014-2015/16

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le comité bipartite entame les discussions afin de connaître la volonté de collaborer du MÉDPE aux changements sur la Loi sur les services à la petite enfance.

La discussion démontre :

Les changements à la Loi sur les services à la petite enfance sont plus importants que la transition avec les CÉD, car c'est elle qui déterminera entre autres la dualité linguistique des services à la petite enfance et le droit de gestion des CÉD.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3. Élection 2016 et Académie des élus 2016

Élection 2016

Il est important de contacter Élection NB et leur faire part de nos inquiétudes au sujet des mécanismes en place : clarifier pour les scrutateurs et les électeurs la différence entre voter pour les districts scolaires francophones et anglophones. C'est plus qu'une question de langue pour le bulletin de vote à utiliser; les critères au sujet de la langue parlée par les candidats qui souhaitent être élus.

Il faut retrouver la lettre qu'Élection NB a envoyée pour répondre aux préoccupations soulevées par la FCÉNB lors des élections 2012.

Académie des élus 2016

Le comité bipartite doit commencer les discussions avec le MÉDPE au sujet de son engagement dans le cadre de l'Académie des élus 2016, l'implication monétaire sous-jacente à cette formation. Il faut aussi penser à réviser le Guide des conseillers.

6.4. Immigration

Le président a participé à la conférence Voies vers la prospérité qui portait sur l'immigration en novembre 2014.

Selon ce qui a été compris de la présentation du ministre Citoyenneté et Immigration Chris Alexander, il pourrait y avoir de l'aide disponible pour les DSF. Une lettre a été envoyée afin d'avoir des éclaircissements à ce sujet.

Le CA émet le souhait de connaître la stratégie provinciale en immigration, et la volonté de la province à obtenir des résultats. Une présentation de la SANB à ce sujet est demandée.

6.5. Loi sur l'Éducation

La Fédération n'a pas été informée qu'il y avait une progression dans le dossier de la Loi sur l'Éducation depuis l'été 2014.

Il est souhaité d'avoir une rencontre avec le nouveau ministre pour lui présenter nos demandes au sujet de la loi sur l'Éducation et lui faire part de l'historique de ce dossier.

6.6. Rémunération

Il reste à obtenir l'information d'un conseil scolaire au Canada avant de pouvoir faire la mise à jour du dossier de la rémunération des conseillers scolaire des différents territoires et provinces.

Les demandes dans le dossier de la rémunération pourraient inclure la rémunération de la présidence de la FCÉNB.

6.7. Formation des membres

6.7.1. Rapport sur le Congrès 2014

Les dépenses liées à l'alimentation du Congrès n'ont pas été reçues jusqu'à présent.

Les commentaires recueillis par les participants sont regardés. En général les commentaires sont positifs. Quelques commentaires remettent en question la pertinence d'avoir un congrès avec une autre association.

Si l'exercice est retenté, il serait intéressant que les AGA se tiennent à des moments différents afin de permettre que les gens des 2 organismes y participent et ainsi en apprennent plus sur les dossiers qui occupent les 2 associations.

L'AEFNB a mentionné notre congrès conjoint avec l'AFPNB dans son bulletin en titrant : « Pour nos élèves : « Main dans la main avec les parents » et l'a qualifié de rassemblement fort réussi.

7. Rapport des représentants des réseaux et comités

Résolution 2014-2015/17

Il est dûment proposé et appuyé que :

Le comité bipartite et le Forum de concertation des organismes de la SANB aient un substitut afin de respecter le nombre de représentants de notre organisme au sein de ces comités.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Les discussions démontrent qu'en 2014-2015 :

Willy Wilondja sera le substitut au Forum des organismes

Au comité bipartite les substituts seront Line Collin pour le CÉD Nord-Est, Francine Cyr pour le CÉD Nord-Ouest, et Roger Martin pour le CÉD Sud.

7.1. Comité bipartite FCÉNB et MÉDPE

Il n'y a pas eu de réunion de comité bipartite depuis l'élection du nouveau gouvernement. Il est suggéré d'établir un calendrier de réunions pour l'année.

7.2. Forum de concertation des organismes – SANB et table sectorielle de l'éducation

La SANB est en train d'établir un organigramme pour identifier les priorités des différents organismes membres du Forum de concertation afin de clarifier pour tous sachent ce qu'ils font et savoir les dossiers sur lesquels ils travaillent.

La vision est d'être un groupe qui parle d'une même voix sur les dossiers communs à plusieurs associations.

7.3. Réseau des ayants droit

Le Réseau des ayants-droit continue à travailler à la planification stratégique.

L'AFPNB sera le porte-parole du Réseau des ayants-droit puisque celui-ci est sous sa gouverne, et que plusieurs de ses membres craignaient qu'il y ait perception de conflits d'intérêts de par l'emploi qu'ils occupent lorsqu'il y a des revendications à faire.

Une étude est faite quant à l'impact des capsules de Madame Yvonne à inciter les ayants-droit à inscrire leurs enfants dans une école francophone.

7.4. Comité du Congrès-AGA de la FCÉNB

7.4.1. Date de la tenue du Congrès

Le congrès 2015 se tiendra les 2-3 octobre à Bathurst, si les hôtels sont disponibles.

Il est suggéré que le prochain congrès offre une formation en gouverne et que les CPAÉ y soient invités. Les présidences des CÉD ont déjà fait une demande à la FCÉNB pour que les CPAÉ participent au congrès annuel. Une ébauche des coûts liés à la participation d'une personne par CPAÉ sera faite et une lettre sera envoyée aux CÉD leur demandant de contribuer à cette participation.

Il est question de demander à la province de contribuer financièrement à cette formation qui sensibilisera les membres des CPAÉ au travail des CÉD et susciter l'engouement pour les élections 2016,

7.5. Comité pour l'établissement du mode de fonctionnement de la FCÉNB

La FCÉNB choisit de se doter d'un mode de fonctionnement plutôt que des politiques. Ce mode de fonctionnement sera bonifié et modifié constamment selon les décisions qui seront prises par le CA.

Le nom comité sera changé à Comité pour l'établissement du mode de fonctionnement de la FCÉNB.

7.6. Comité de financement de la FCÉNB

Dans le passé des démarches avaient été faites auprès de Patrimoine Canada et du ministère des Affaires intergouvernementales. Puisque ces organismes financent des projets spécifiques, il sera important de s'approprier la PALC et voir s'il y a des projets que la FCÉNB pourra entreprendre.

Ce comité continue d'être en suspens.

7.7. Comité Prix Reconnaissance

Il est choisi de faire des démarches pour faire commanditer le prix de Reconnaissance par un ou plusieurs organismes.

7.8. FNCSF

La FNCSF demande de connaître les détails des ententes des PLOE aux ministères d'éducation des provinces canadiennes.

Le représentant de la FCÉNB à la FNCSF demande l'avis du CA au sujet de l'avenir du souper des présidents lors du congrès. Les membres de la FCÉNB n'en voient pas la pertinence. Lors de l'AGA il y a eu un avis de motion à l'AGA pour qu'une lettre d'appui soit envoyée pour que la ville d'Ottawa ait un statut de ville bilingue. La FCÉNB choisit également de faire parvenir une lettre d'appui.

Un gabarit sera créé pour soumettre le nom d'une personne pour le prix Jean-Robert Gauthier. Le représentant de la FCÉNB à la FNCSF dépose le sommaire des activités et projets de la FNCSF en date du 1^{er} décembre 2014.

8. Présentation de la FJFNB

Présentation par Myriam Russell, directrice adjointe, de la FJFNB

La FJFNB existe depuis plus de 40 ans. Elle a débuté sous le nom Activités Jeunesses et est devenue la FJFNB dans les années 1980.

Les membres sont majoritairement les élèves du secondaire et la majorité des activités sont pour cette catégorie. Les membres postsecondaires sont en minorité.

Organisme pour et par les jeunes, elle représente et défend les intérêts de la jeunesse acadienne, les activités sont organisées autour des 3 parties de la pyramide de développement, l'identité culturelle, leadership, participation citoyenne.
Conseil administration ce sont les adultes nommés qui le compose pour l'aspect légal.

C'est lors de l'AGA que les jeunes choisissent les priorités de leur fédération pour l'année en tenant compte de la réalité budgétaire de celle-ci. Ces recommandations sont le fruit du travail fait lors des tables rondes. Le concept des élèves conseillers est venu d'une table ronde. Les tables rondes ont lieu 3 fois par année et les présidents des comités d'élèves des écoles s'y rencontrent ainsi que les élèves conseillers afin d'avoir le pouls des élèves. 1 table ronde où les présidents des CÉD sont invités (à La recharge); 1 table ronde le ministre de l'Éducation est invité, 1 table ronde ce sont les directions générales des districts qui sont invités.

Élection des élèves conseillers

En janvier envoi d'une lettre dans les écoles expliquant le rôle de l'élève conseiller. Les jeunes soumettent leur candidature au moniteur de vie à l'école, ils doivent faire campagne, en faisant des vidéos, afin que les jeunes votent pour eux.

1 vote par école. 1 vote de confiance si la candidate est unique dans le DSF. Pas de nomination de plancher, une réflexion doit avoir été faite et qu'une demande ait été déposée, car les parents doivent être contactés et connaître ce que ça implique que leur enfant soit élève conseiller.

Les élections se tiennent en février à La recharge, afin que les nouveaux élèves élus puissent avoir quelques réunions avec l'élève en poste.

Lors de La recharge il y a une rencontre avec les élèves conseillers en fonction afin de connaître leur opinion sur le poste. S'il y a consensus sur les choses à améliorer entre les 3 élèves conseillers, une lettre est écrite et envoyée au MÉDPE et à la FCÉNB.

Elle présente également les activités qui sont tenues tout au long de l'année pour les jeunes.

9. Visite de la FCÉNB aux CÉD

Quelques demandes ont été faites pour que la FCÉNB aille rencontrer les CÉD afin de connaître les dossiers dont elle s'occupe. Après discussion il est décidé qu'il n'y aura pas de visite annuelle ou d'information générale de la FCÉNB aux CÉD puisqu'il y a 3 représentants de chacun des CÉD qui peuvent les informer des sujets qui occupent la Fédération.

La FCÉNB pourrait aller rencontrer les CÉD dans le cas d'une consultation importante et exceptionnelle pour un dossier.

Dans le cas d'une demande de rencontre d'un CÉD avec la présidence il est choisi qu'une rencontre extraordinaire du CA soit tenue afin que celui-ci donne un mandat clair à la présidence.

10. Rapports des diverses représentations

2 représentants de la Fédération ont participé à l'AGA du MACS-NB, le 17 octobre, et à la Convention de l'Acadie les 18 et 19 octobre.

Le président a participé à la rencontre annuelle du PADL (Programme d'appui aux droits linguistiques) qui se tenait à Ottawa. Il y aura peu de fonds disponible en 2015-2016. Madame Loranger n'est plus l'avocate-ressource.

11. Correspondance

11.1. L'ARCANB pour les campagnes de communication

L'ARCANB (Association des radios communautaires acadiennes du N.-B.) demande à venir faire une présentation des services qu'elle offre aux organismes acadiens pour leurs campagnes de communication. Il est entendu que cette association sera un bon partenaire à avoir pour développer la campagne de publicité lors de l'élection 2016.

11.2. Invitation à la table ronde des présidences de la FJFNB

La présidence de la FCÉNB est invitée à participer à la table ronde des présidences qui se tiendra lors de La recharge qui se tiendra à la Cité des jeunes à Edmundston le 7 février.

11.3. Offre de stages COOP de l'Université de Moncton

On ne voit pas la pertinence présentement d'avoir un étudiant coop.
La liste des programmes offerts

11.4. Publicité dans le rapport annuel de la SANB

Résolution 2014-2015/18

Il est dûment proposé et appuyé que :

La FCÉNB achète 1 quart de page de publicité en noir et blanc dans le rapport annuel de la SANB.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Il est souligné que cette décision s'applique pour l'année financière 2014-2015.

11.5. Art of Hosting – Créer un espace de dialogue

Cette formation pourrait permettre de faire des sessions de remue-méninges d'une manière différente avec les Conseils d'éducation et les conseillères et conseillers d'éducation.

Résolution 2014-2015/19

Il est dûment proposé et appuyé
Que la responsable administrative des CÉD assiste à la formation « Art of Hosting » à Moncton
les 27,28 et 29 janvier 2015
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11.6. Questions de M. Sippley pour une série d'articles sur l'éducation

Le président de la Fédération contactera M. Sippley pour répondre à ses questions et lui faire une mise à jour des avancées dans le dossier des modifications à la Loi sur l'Éducation.

11.7. Alain Pelletier, conférencier qui traite de l'intimidation

Dépôt de l'information pour les services de conférencier d'Alain Pelletier auprès du comité organisateur du Congrès.

11.8. Lettre du CÉD Nord-Ouest pour la couverture d'assurance des conseillères et conseillers en cas d'accident

Le CÉD du Nord-Ouest a envoyé une lettre à la FCÉNB au sujet des inquiétudes qu'ont soulevées ses membres suite à une collision d'une conseillère tandis qu'elle était en route pour le congrès. Des éclaircissements ont été demandés à la directrice par intérim de Relations stratégiques du MÉDPE. Nous attendons une réponse de leur part.

11.9. Demande d'appui de l'AFPNB

Conflit d'intérêts de Richard Gallant et Gérard Mcken. Ils se retirent de la discussion.

L'AFPNB demande l'appui de la FCÉNB dans sa demande de financement auprès du MÉDPE pour son projet d'accueil et d'accompagnement du parent.

La vice-présidente préside cette partie de la réunion.

Résolution 2014-2015/20

Il est dûment proposé et appuyé que :

La FCÉNB envoie une lettre d'appui au projet d'accueil et d'accompagnement du parent de l'AFPNB.

ADOPTÉE

La lettre sera signée par la vice-présidente.

Le président reprend la présidence de la réunion.

12.Établissement d'un organigramme des activités et partenariats de la FCÉNB

Suite aux discussions qui ont eu lieu à l'AGA, un résumé de l'implication de la FCÉNB dans les divers organismes acadiens sera fait, et une liste de ses comités internes.

13.Planification stratégique – plan d'action

13.1. Devis reçus pour le rafraichissement du site internet de la FCÉNB

3 devis ont été reçus pour rafraichir le site internet de la FCÉNB, un par région. Les membres du CA demandent à la responsable administrative de vérifier la compatibilité des sites internet créés par chacune des compagnies avec les téléphones intelligents et les tablettes numériques.

13.2. Établir un calendrier pour le plan d'action

Les membres du CA choisissent des échéanciers pour les points d'action de la planification stratégique 2014-2019.

14.Messages clés du CA pour les médias

Il n'y a pas de point spécifique à partager avec les médias présentement.

15.Dates des prochaines réunions du conseil d'administration

Un Doodle sera envoyé pour choisir les dates de prochaines réunions du CA. La réunion de février se tiendra à Fredericton, celle de mai à Tracadie, et celle d'août à Edmundston.

La rencontre est levée à 16 h 30

Gérard McKen, président

Chantal Ouellette, secrétaire